

N° 212

15 novembre 2016

Info nord

L'actualité régionale transport et logistique

+ d'infos sur fntr.fr

AGENDA

- > 16/17 novembre : Congrès FNTR Paris
- > 23 novembre : Réunion Charte et Label Objectif CO₂ – MTL Wasquehal
- > 1er décembre : Point d'étape réforme du code des douanes – Préfecture Hauts-de-France (Lille)
- > 1er décembre : Conseil Régional d'Orientation – ISTEELI Wasquehal
- > 2 décembre : Réunion du Conseil d'Administration FNTR Nord
- > 2 décembre : Comité de liaison régional FNTR/TLF
- > 7 décembre : Journée Multimodalité Transport Exceptionnel – CCI Dunkerque
- > 14/15 décembre : Club Entreprises – Lobbying Parlement Européen à Strasbourg

INDICES GAZOLE CNR

(base 100 = décembre 2000)

- ◆ Prix gazole à la pompe au 11/11/2016 : 0,9462 €/l
- ◆ Prix CNR gazole à la cuve au 15/11/2016 : 0,9017 €/l
- ◆ Indice gazole professionnel - moy. mens. octobre 2016 : **138,22 €**- Evolution par rapport à septembre 2016 : **+5,38 %**
- ◆ Prix cuve hors TVA – moy. mens. octobre 2016 : **0,9345 €** Evolution par rapport à septembre 2016 : **+5,17 %**
- ◆ Prix pompe hors TVA - moy. mens. octobre 2016 : **0,9655 €** Evolution par rapport à septembre 2016 : **+4,25 %**

Prix moyen à la pompe hors TVA

- sur l'année 2007 : **0.9147 €**
- sur l'année 2008 : **1.0580 €**
- sur l'année 2009 : **0.8385 €**
- sur l'année 2010 : **0.9584 €**
- sur l'année 2011 : **1.1157 €**
- sur l'année 2012 : **1,1670 €**
- sur l'année 2013 : **1,1292 €**
- sur l'année 2014 : **1,0705 €**
- sur l'année 2016 : **0,9108 €**

Actualité fédérale

Réunion d'actualités sociales : réforme de la protection sociale

Le 20 avril 2016, les partenaires sociaux de la branche des transports routiers et des activités auxiliaires du transport ont signé trois accords constituant une première étape de la réforme de la protection sociale de branche :

- un accord-cadre posant les jalons généraux des nouveaux dispositifs ;
- un accord portant sur les évolutions du régime d'inaptitude à la conduite (IPRIAC) ;
- un accord portant sur les évolutions du régime invalidité-décès.

Ces accords entreront en vigueur au 1er janvier 2017.

Lors de cette réunion à la Maison du Transport et de la Logistique le 9 novembre dernier, la CARCEPT PREV a dressé une synthèse de ce qui change pour les entreprises, a expliqué les modifications apportées aux garanties, ce qu'est le compte personnel de prévoyance et le fonds de prévention dédié au secteur.

Cette réforme était nécessaire pour des raisons sociétales (vieillesse de la population, âge de départ à la retraite repoussé, évolution du métier) et réglementaires (nécessaire sécurisation de l'environnement juridique de l'entreprise afin d'éviter les redressements Urssaf).

Avec ce nouveau régime, chaque salarié dispose d'un compte personnel de prévoyance alimenté par des points d'activité (acquis en fonction du salaire depuis le début de son activité) et par des points de solidarité (acquis par le salarié en participant à des actions de prévention santé labellisées par la branche, que le salarié doit déclarer). Ce système étend et renforce les garanties qui existaient jusqu'à présent.

Pour l'invalidité, la garantie est versée sous forme de rente et non plus sous forme de capital.

Pour le décès les ayants-droit peuvent se voir verser un capital pouvant aller jusqu'à 1 an de salaire de référence avec une majoration par enfant à charge. En cas d'invalidité absolue et définitive, le versement du capital décès peut se faire par anticipation.

De plus, l'accord instaure la création d'un fonds à haut degré de solidarité, dédié au transport. Ce fonds finance des actions de prévention santé et des services d'accompagnement. Il vise à renforcer la prévention santé des salariés, à réduire les arrêts de travail, à mettre en place une action sociale dédiée. Ce fonds est piloté par une commission professionnelle. Il est alimenté par une cotisation de 0,05 % répartie à 50/50 entre employeur et salarié.

Pour plus d'informations :

<http://www.carcept-prev.fr/fr-fr/prevoyance-1er-janvier-2017/accueil.html>



GRAS SAVOYE RICOUR

Conseil & Courtage en Assurances Transports
Partenaire de la FNTR nord



Le seul courtier spécialisé à 100 % dans l'assurance
des Transports terrestres, des Marchandises,
et de la Logistique.

« Gras Savoye :
plus qu'un courtier...
un Partenaire
dans la maîtrise
de vos risques »

- Flotte de véhicules
- Marchandises transportées
- Responsabilité civile
- Bâtiments et entrepôts
- Risques environnementaux
- Mutuelle et Accident du Travail

Pour plus de renseignements, nous sommes à votre disposition au
03 20 42 42 29 ou transport.nord@grassavoie.com

> Charte et Label CO₂ : réunion le 23 novembre à la MTL

Le label CO₂ complète désormais la charte CO₂ développée depuis 2008 et permet de valoriser l'excellence de l'entreprise de transport.

Mais :

- Quelles sont les nouveautés du Label CO₂ par rapport à la charte Objectif CO₂ ?
- Comment accéder au Label CO₂ ?
- De quels financements peut-on bénéficier pour les formations « développement durable » ?

Autant de questions qui trouveront réponses le **mercredi 23 novembre à 14 h 15** lors de la réunion, à la Maison du transport et de la Logistique, animée par l'AFT Nord – Pas-de-Calais pour la Charte et le label, l'AFTRAL et l'OPCA Transports pour les actions de formation.

Inscrivez-vous en ligne en cliquant [ICI](#).

Pour les JTN, MICHELIN met les petits pneus dans les grands...

Le déplacement du Club JTN chez MICHELIN, souhaité de longue date, a enfin eu lieu. L'équipe MICHELIN a accueilli les membres du Club JTN sur ses terres auvergnates les 5 et 6 octobre dernier.



Tout a été fait pour que chacun trouve un intérêt à cette visite, d'un point de vue culturel (avec la visite de l'Aventure Michelin le mercredi matin) mais également au niveau gustatif avec le déjeuner à l'En But (restaurant au cœur du stade de rugby Marcel Michelin) puis technique avec le mercredi après-midi, le process de fabrication d'un pneu et la visite de l'usine dédiée aux pneus de compétition et de collection.



La deuxième journée était placée sous le signe de l'innovation avec la découverte du Centre de Recherche et Développement de Ladoux. Des essais d'adhérence sur sol mouillé et de résistance au roulement poids lourds ont été réalisés. La rencontre s'est clôturée avec des pilotes experts dans des bolides aux limites de l'adhérence pneumatique !

La loi « El Khomri » détaillée devant les membres du Club Jeunes Transporteurs du Nord (JTN)

Après de nombreuses contestations et un long débat, la loi dite « Travail » a été publiée au JO du 9 août 2016.

Quels impacts sur les pratiques des entreprises ? Un rendez-vous s'imposait afin de décrypter cette réforme et accompagner les chefs d'entreprise dans sa mise œuvre.

Sabah DAHMANI, juriste à NORD TRANSPORTS, s'est chargée de la présentation lors de la réunion du mercredi 12 octobre.

La loi s'articule autour de la négociation collective, la durée du travail, les congés et absences diverses, les institutions représentatives du personnel, la santé au travail, le licenciement économique et le compte personnel d'activité.

Elle assouplit la durée du travail en revoyant les congés payés et les congés pour événements familiaux. Elle redéfinit la hiérarchie des accords d'entreprise en établissant des nouvelles règles pour les négociations collectives. Elle revient sur le licenciement économique. Elle crée le compte personnel d'activité et réforme la médecine du travail.

Prochaine réunion le 23 novembre à 18 h 45 à la MTL de Wasquehal sur le thème de la dématérialisation des documents et la transformation numérique de l'entreprise avec Patrice BOUDRINGHIN de la société SERIANS.

Vous êtes intéressé pour faire partie du club JTN ? Faites-vous connaître auprès de la FNTR Nord : fntrnord@fntrnord.com

> Étudiants en logistique recherchent entreprises pour un stage

Le CFC'Sup Saint Jude d'Armentières propose une licence professionnelle (Bac+3) en formation en alternance dans le domaine des métiers de la gestion logistique du transport et du pilotage des flux.

Au rythme de 3 jours par semaine en entreprise, les mercredis, jeudis et vendredis, des étudiants du CFC'Sup Saint-Jude sont à la recherche d'entreprises pouvant les accueillir en stage **de novembre 2016 à août 2017**.

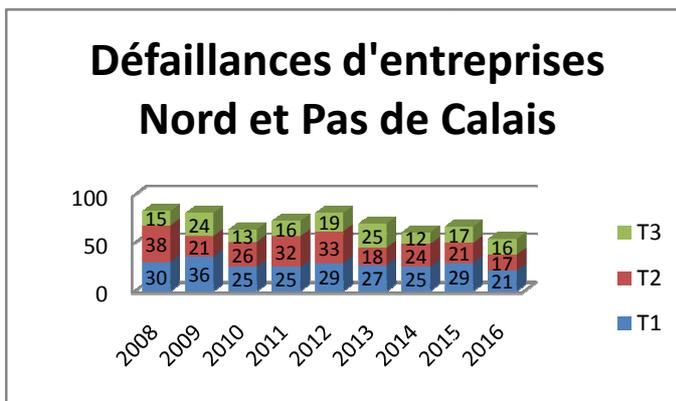
Ils pourront participer à des missions de logistique et transport : prise de responsabilités au sein d'une unité de logistique, conception et mise en œuvre des solutions optimales dans la logistique, du pilotage des flux sur les marchés nationaux et internationaux, suivi de clientèle, fournisseurs, gestion ou responsabilité de la planification des transports... outils de qualité logistique, entrepôts, qualité, gestion et pilotage.

Pour plus d'informations, contactez Philippe CATTEZ, conseiller formation continue p.cattez@saintjude.fr
Tél : 03.20.77.89.93.
ou consultez le site : <http://www.cfc-sup-saintjude.com/>

Informations régionales

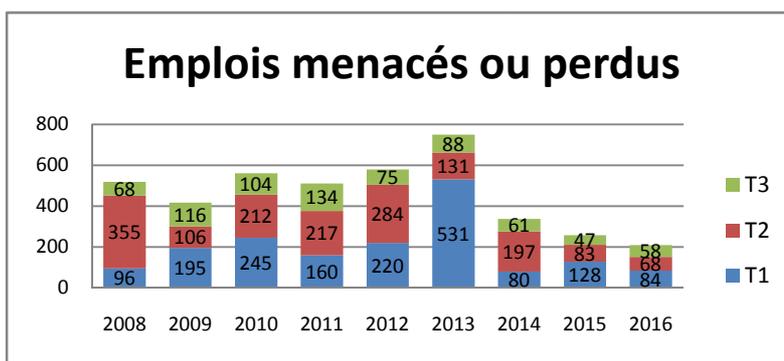
Défaillances d'entreprises dans les Hauts-de-France au 3ème trimestre et sur les 9 premiers mois 2016

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, les défaillances d'entreprises, Liquidation Judiciaire (LJ) ou Redressement Judiciaire (RJ), se retrouvent au même niveau qu'en 2011. Depuis le début de l'année, le nombre d'entreprises qui ont déposé le bilan dans les deux départements est en diminution (21 entreprises concernées au premier trimestre, 17 au second et 16 au troisième).



Pour ces 9 premiers mois de l'année, les défaillances d'entreprises en Nord et Pas-de-Calais sont en diminution. C'est la meilleure année depuis 2008. 76 % des entreprises défaillantes depuis le début d'année 2016 ont moins de 6 salariés. Un 1/3 d'entre elles est en redressement judiciaire.

En termes d'emplois, dans le Nord et le Pas-de-Calais, ce 3^{ème} trimestre est moins bon que l'an passé à la même période avec 58 emplois perdus ou menacés. Par contre, depuis le début de l'année 2016, le nombre d'emplois perdus ou menacés est en nette diminution.



Pour l'ensemble de la région Hauts-de-France, ce 3ème trimestre voit une légère progression des défaillances par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est due aux départements de l'ancienne Picardie, qui sont un peu plus touchés qu'au trimestre précédent, notamment l'Oise (2 défaillances au T2, et 5 au T3). Toutefois, le département du Nord reste le département le plus touché de la région des Hauts-de-France avec 11 entreprises qui ont déposé le bilan, soit près de 46 % de l'ensemble des défaillances de la région pour ce trimestre. Le Pas-de-Calais, l'Aisne, l'Oise et la Somme enregistrent à eux quatre 13 entreprises défaillantes (5 dans le 62, 1 dans le 02, 5 dans le 60 et 2 dans le 80).

> Nouveau code des douanes de l'Union : bilan d'étape jeudi 1^{er} décembre à Lille

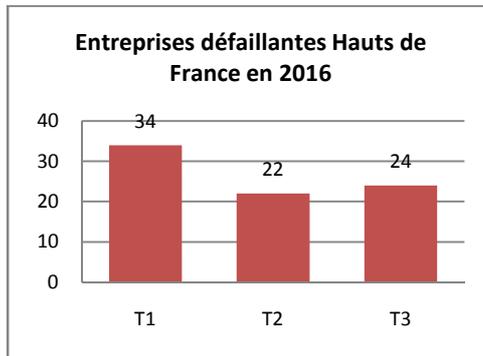
L'entrée en application du nouveau code des douanes de l'Union européenne le 1^{er} mai 2016, a constitué un tournant majeur pour les administrations douanières et l'UE et les entreprises exerçant une activité à l'international.

Ainsi, la direction Interrégionale des douanes et droits indirects de Lille organise une réunion « Bilan d'étape et perspectives de l'application du code des douanes de l'UE » **le jeudi 1^{er} décembre de 9 h 30 à 15 h 30**, à la Préfecture de la région Hauts de France, (salle des fêtes) 2 rue Jacquemars Gielée.

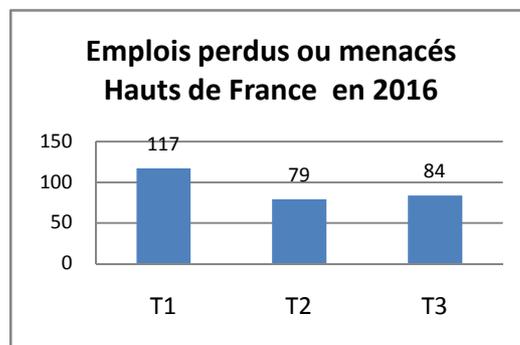
Interviendront les experts de la Direction générale des douanes et droits indirects, et des services généraux. Cette réunion sera clôturée par M. Le préfet de la région Hauts-de-France, Michel Lalande.

Vous désirez recevoir une invitation pour cette réunion ? Faites-vous connaître auprès de la FNTR Nord : 03.20.66.89.89.

fntrnord@fntrnord.com



En termes d'emplois, la région des Hauts-de-France enregistre 84 emplois perdus ou menacés au troisième trimestre, en légère augmentation par rapport au trimestre précédent.



Les 2/3 des entreprises défaillantes ont moins de 6 salariés. Aucune entreprise de plus de 10 salariés n'est enregistrée défaillante dans l'ex-région picarde au troisième trimestre, et également depuis le début de l'année. Le nombre de salariés par entreprise qui a déposé le bilan au cours de la période ne dépasse pas 11. Ainsi, ces chiffres confirment que c'est essentiellement les TPE qui sont concernées par les défaillances. *

Conjoncture économique des Hauts-de-France en septembre, étude Banque de France

En septembre, l'activité économique de la région apparaît plus contrastée qu'au deuxième trimestre qui était orienté à la hausse.

La production industrielle est en baisse dans l'ensemble des secteurs. Les entrées d'ordres ont néanmoins progressé, venant conforter des carnets de commandes assez satisfaisants. À court terme, un rebond de l'activité est annoncé.

Dans les services, l'activité et la demande ont enregistré une nouvelle progression, à l'exception du transport-entreposage et du travail temporaire. Une nouvelle hausse des volumes d'affaires est attendue prochainement.

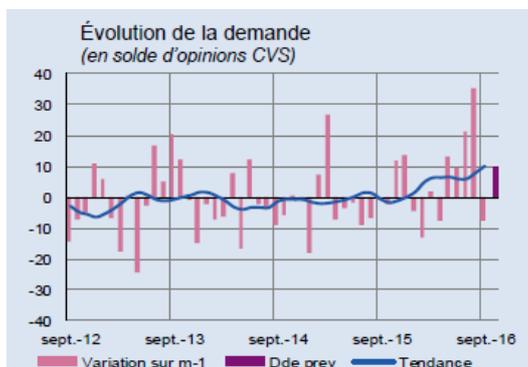
Les Transports et l'entreposage, bien orientés depuis mai ont vu leur activité et la demande se replier en septembre. Les prix ont enregistré une légère baisse, les effectifs ont été réduits et les situations de trésorerie demeurent équilibrées. Une hausse de l'activité et de la demande est attendue à court terme, les effectifs devraient être confortés.



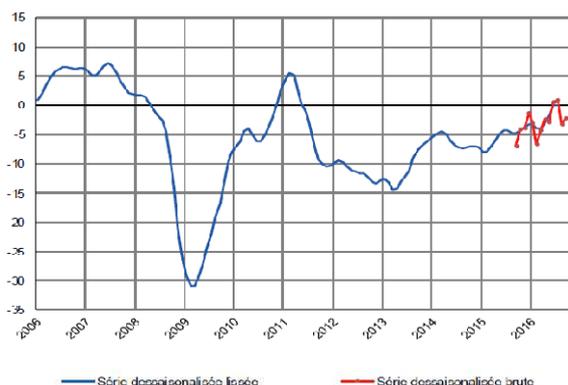
> Canal Seine Nord : le compte n'y est pas !

Que ce soit Alain Vidalies, lors de son audition au Sénat sur le financement des grands projets d'infrastructures qui annonçait que « pour le Canal Seine Nord, 210 millions d'euros manquent à l'appel », les présidents des départements concernés et/ou le nouveau Président de la région Hauts-de-France, le compte pour réaliser ce projet n'y est pas. Et en ce temps de vaches maigres, les tensions sur un dossier si dispendieux resurgissent. Ainsi, l'Echo121 précise dans son numéro d'octobre que les départements du Nord et la Somme ont indiqué refuser de signer le protocole de financement du canal présenté par la région : « ils ne veulent pas s'engager dans une clé de répartition qui vaudrait en cas de dépassement, alors que la très riche Ile-de-France ne se mobilise qu'à hauteur de 100 M€ contre 210 prévus ». Et pourtant tous restent confiants dans la réalisation du projet...

Évolution de la demande dans les transports et l'entreposage



Chez nos voisins belges, le baromètre de conjoncture de la banque nationale de Belgique s'est quelque peu redressé en septembre, après avoir marqué un important recul le mois précédent. Le climat des affaires s'est renforcé dans l'industrie manufacturière et dans le commerce, après respectivement deux et trois dégradations successives. En revanche, la conjoncture s'est une nouvelle fois affaiblie dans les services aux entreprises et dans la construction.



Le baromètre de conjoncture est la synthèse des courbes de l'industrie manufacturière, du gros œuvre de bâtiment, des services aux entreprises et du commerce. *

Infrastructures

► Contournement nord de Maubeuge pour...

La phase de concertation publique du projet de contournement nord de Maubeuge s'est achevée le 7 novembre dernier. Elle était ouverte depuis le 10 octobre et a permis au public de découvrir le futur tracé de 13 km, porté par le département du Nord pour un coût estimé à 115,90 millions d'euros. Les résultats de cette concertation et des trois réunions publiques qui se sont tenues à Assevent, Maubeuge et Feignies, ne sont pas encore connus. Toutefois, ils remettent en première ligne ce projet.

Aujourd'hui, le trafic de transit ne dispose pas d'itinéraire de contournement de l'agglomération maubeugeoise. Il reste contraint de la traverser en empruntant notamment l'avenue Jean Jaurès à Maubeuge (RN49), et la route d'Avesnes (RD 602) à Louvroil, ce qui entraîne une dégradation du cadre de vie des riverains et impacte les conditions de desserte économique du territoire.

Le tracé définitif ne sera pas connu avant 2017/2018, après toutes les études d'impact et procédures réglementaires, notamment l'étude d'utilité publique du projet. Ce n'est qu'en 2019 que les premières acquisitions foncières sont envisagées ainsi que la préparation des marchés travaux. Quand commenceront les travaux ?



PROFESSIONNELS
DES MÉTIERS
DU TRANSPORT,
VOUS PASSEZ TOUT
VOTRE TEMPS
À PRENDRE SOIN
DES AUTRES.



ET VOUS ?
QUI PREND SOIN
DE VOUS ?



carcept prev

GROUPE KLESIA

COMPLEMENTAIRE SANTE - PREVOYANCE – RETRAITE

29 RUE ESQUERMOISE

59000 LILLE

0320173547

paul.clement@klesia.fr

Complémentaire santé : Nous disposons de solutions attractives standards mais également sur-mesures, pour que l'ensemble de votre personnel puisse disposer de la meilleure qualité de soins au meilleur prix.

Mensualisation : Remboursement des obligations législatives et conventionnelles de l'employeur. Sécuriser votre trésorerie d'entreprise grâce à la garantie MensuaConvention.

Prévoyance complémentaire : Protection de votre personnel dans le cadre du décès mais également des situations d'incapacité et d'invalidité de travail.

KLESIA – 29 rue Esquermoise – 59000 Lille – T 03 20 17 35 47 – paul.clement@klesia.fr

Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers du transport que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. CARCEPT PREV du groupe KLESIA, au service des métiers du transport.



carcept prev

GROUPE KLESIA

> 1er bilan positif pour le Bluffer à Calais



Le nouveau parking, appelé « bluffer » (du mot anglais tampon, qui désigne une zone d'attente) a été mis en service au mois de juillet dernier.

Le bluffer, qui permet aux camions de patienter avant de passer les contrôles et d'embarquer, a vocation à fluidifier le trafic des flux. Long d'environ 300 mètres, il peut contenir jusqu'à 250 PL et semble bien jouer son rôle de régulateur.

Cet aménagement, imaginé il y a 2 ans et qui a bénéficié d'un financement franco-britannique à hauteur de 4 millions d'euros, ne devrait pas connaître de nouveaux aménagements dans l'immédiat.

► Raccordement de l'A2 à A23 : mise en circulation du viaduc en décembre

Pour faciliter les échanges entre Lille et Paris, l'État réalise une bretelle pour relier l'A2 et l'A23, en complément de l'échangeur actuel. « Une phase importante de l'opération interviendra à la mi-décembre 2016 avec la mise en circulation du viaduc permettant aux usagers de l'autoroute A2 venant de Paris de rejoindre l'autoroute A23 vers Lille sans quitter le réseau autoroutier », signale la Préfecture des Hauts-de-France dans ses actualités du 28 octobre.

Ce projet, d'un coût de 41 millions d'euros, porté par l'État et cofinancé par les communautés d'agglomération de Valenciennes Métropole et Porte du Hainaut (pour 5,8 millions d'euros), permettra d'améliorer la fluidité des échanges économiques autour de l'agglomération de Valenciennes. La nouvelle bretelle permettra de relier directement l'A2 depuis Cambrai et Denain vers l'A23 en direction de Lille. La traversée de la commune de La Sentinelle sera également soulagée des trafics d'échange. Le cadre de vie et la sécurité des riverains de la RD 630 s'en trouveront améliorés.

Pour assurer le mouvement sur l'A2 vers Paris et l'A23 vers Lille, un viaduc a été construit en 2014-2015. Fin 2015, pour créer les voiries d'accès au viaduc et restructurer les bretelles d'accès aux autoroutes, des travaux ont été engagés pour les terrassements, l'assainissement, les chaussées et les équipements ainsi que le réaménagement de l'aire de service de la Sentinelle sur l'autoroute A2. Les travaux des rampes d'accès au viaduc sont achevés, il reste les dernières inspections réglementaires. Son ouverture à la circulation est prévue pour mi-décembre. Les travaux de la nouvelle bretelle de sortie secteur avenue Jean-Jaurès, l'élargissement de la bretelle A23 Lille vers A2, et divers travaux dans le secteur de la Sentinelle se poursuivront jusqu'en mars 2017. Suivront des aménagements paysagers en 2017-2018. *

Informations professionnelles

Rappel : aides pour l'acquisition d'un véhicule GNV (Gaz Naturel Véhicule)

GRDF met en place un dispositif d'aide financière ponctuelle pour l'acquisition des premiers poids lourds tracteurs et porteurs sur les stations GNC (Gaz Naturel Comprimé) raccordées au réseau en émergence sur la région.

Cette aide peut, selon conditions, aller jusqu'à :

- 4.000 € par tracteur GNC **commandé jusqu'au 30 novembre 2016**, avec contrat d'avitaillement auprès du fournisseur de carburant de la station concernée,
- 3.000 € par porteur dans les mêmes conditions.

Les stations concernées par ce dispositif auprès desquelles le transporteur devra assurer son ravitaillement seront celles de LENS avec Air Liquide, CREPY-EN-VALOIS avec Air Liquide, SANTES avec Endesa et, sous réserve de validation des délais de mise en service, DOURGES avec Total (des contraintes autour des délais de travaux restent en suspens pour l'instant).

Pour toute information complémentaire :

Alain PICHOT - GRDF - Chargé de Mission GNV BioGNV
76 rue Rachel LEMPEREUR - Bâtiment Irisum Entrée C - CS 69969 – 59031 Lille Cedex
Tél 06 26 98 51 89 - e-mail : alain.pichot@grdf.fr

> Le droit à la déconnexion fait son entrée dans le code du travail au 1^{er} janvier 2017

L'article 15 de la loi dite « Travail » - loi n°2016-1088 du 8 août 2016, définit le droit à la déconnexion. A compter du 1^{er} janvier 2017, les entreprises de plus de 50 salariés devront négocier, dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO), des dispositions afin que l'exercice du droit à la déconnexion des salariés dans l'utilisation des outils numériques, assure le respect des temps de repos et de congés. Ces dispositions doivent faire l'objet d'un accord entre direction et instances représentatives du personnel. A défaut d'accord, l'employeur devra élaborer une charte, après avis pris des instances représentatives du personnel.

CFL multimodal met en place une nouvelle connexion Zeebrugge-Lyon

CFL multimodal, en coopération avec CLdN, lance une nouvelle liaison ferroviaire reliant le terminal CLdN / Britanniadok à Zeebrugge (B) au Port Edouard Herriot à Lyon (F), précise dans son communiqué de presse du 28 octobre CFL Multimodal. Cette nouvelle ligne est opérationnelle depuis fin octobre 2016 et circule dans une première phase 3 fois par semaine en aller-retour entre Zeebrugge et Lyon. Une augmentation de la cadence des trains à 6 allers-retours par semaine est planifiée dans une deuxième phase, courant 2017.

Le train est ouvert au transport de semi-remorques, caisses mobiles et conteneurs de 20' à 45' et permettra un temps de transit de 22 heures entre les terminaux de Zeebrugge et Lyon.

Dans la deuxième phase, il est également prévu d'ajouter un arrêt commercial sur le nouveau terminal intermodal de Bettembourg (L). Cet arrêt permettra aux opérateurs de bénéficier d'une connexion aux trains journaliers existants vers Le Boulou (frontière espagnole) et Trieste (I) ainsi qu'aux ferries vers la Turquie.

La coopération entre ces deux groupes logistiques luxembourgeois permettra de relier les réseaux ferroviaires de CFL multimodal et les services ferry de CLdN et d'offrir des solutions intégrées, terminal-to-terminal, sur toutes les relations suivantes :

| CFL multimodal | | CLdN |
|-----------------------------------|---|------------------------------------|
| Bettembourg (Luxembourg) | ↔ | Zeebrugge (Belgique) |
| Le Boulou (France / Espagne) | | Killingholme / London (Angleterre) |
| Lyon (France) | | Dublin (Irlande) |
| Trieste (Italie) | | Esbjerg / Hirtshals (Danemark) |
| Istanbul, Mersin, Izmir (Turquie) | | Gothenburg (Suède) |
| | | Leixoes (Portugal) |
| | | |

Passerelle RH OPCA Transports et Service : des aides financières disponibles jusqu'au 31 décembre 2016

Passerelle RH est une offre de service conjointe de l'État (Direccte) et de la branche (OPCA) pour accompagner les besoins d'adaptation des compétences des salariés aux mutations économiques par la formation, pour des entreprises qui rencontrent des difficultés conjoncturelles.

Passerelle RH doit permettre de prévenir une éventuelle dégradation de la situation économique et éviter autant que possible d'éventuelles procédures collectives.

L'aide financière varie de 25 à 60 % des coûts pédagogiques et de la rémunération des stagiaires, dans la limite des coûts pédagogiques au bénéfice des PME de la région Nord – Pas-de-Calais en situation conjoncturelle difficile, pour des formations permettant une montée en compétence et une adaptation des compétences aux mutations économiques.

Informations :

Marie Bouteiller Segard - marie.bouteiller@direccte.gouv.fr

> Actualités sur la TVA Intracommunautaire – CCI Hazebrouck le 8 décembre

Vous le savez, les échanges de biens et services dans l'Union européenne sont soumis à des règles particulières en matière de **TVA**.

Ventes de marchandises, ventes à distance, opérations triangulaires, prestations de service : quelles sont vos obligations déclaratives ? Comment fonctionne l'auto-liquidation ?

Quelles sont les modalités de récupération de la TVA sur achats ?

Entreprise Europe et CCI International Nord de France vous proposent une **réunion d'information** dans le but de vous présenter l'ensemble des **formalités** qui doivent obligatoirement être effectuées pour être conforme à la réglementation européenne dans ce domaine, **le jeudi 8 décembre à Hazebrouck de 9 h à 11 h**.

Pour connaître le programme et les modalités d'inscription, merci de **cliquer ici**.

Prochaines Commissions Nationales de la FNTR :

► **CNS (Commission Nationale Spécialisée) transport de Pulvérulent, mercredi 23 novembre.**

A l'ordre du jour :

- Travaux sur la procédure de lavage des citernes - Échanges avec l'ANIA
- Point sur la situation du marché 2016
- Perspectives 2017
- Dossiers sociaux :
 - Application de la Loi Macron sur le détachement
 - Réforme de la protection sociale (au 01/01/17)
 - Compte pénibilité
- CFA et contentieux en cours
- Tests de la e-CMR
- Points divers

Renseignements auprès de Benoit DALY, 01.44.29.04.18.- benoit.daly@fntr.fr

► **CNP (Commission Nationale Professionnelle) économique, mercredi 30 novembre 2016.**

Renseignements auprès de Nicolas SORMANI - 01.44.29.04.32 - nicolas.sormani@fntr.fr.

Ces deux Commissions Nationales se tiendront à la FNTR Paris, Immeuble Cardinet - 8 rue Bernard Buffet 75017 Paris (7e étage - code 501). Rappelons que les commissions sont ouvertes aux adhérents de la FNTR de toutes les régions. * Inscriptions : assistante.direction@fntr.fr

Nouvelle station GNC et GNL à Lesquin

Le 7 octobre dernier, Auchan Retail France, Sogarel et Air Liquide ont inauguré une station multi- énergies propres sur le ravitaillement des poids lourds.

Implantée au sein du parking poids lourd du CRT1 de Lesquin et dédiée au TRM, **cette station conçue et opérée par Air Liquide, permet d'approvisionner sur un même site les véhicules en gaz naturel comprimé ou liquéfié.**

Elle a également été pensée pour pouvoir alimenter en azote les camions frigorifiques équipés de groupes froids cryogéniques. La station est accessible à tous les transporteurs.



La démarche implique également cinq transporteurs partenaires d'Auchan Retail France : Transports Perrenot, Transport de Savoie, Groupe Jardel, Transports Marchand, et Transacombi. Ils se sont engagés à utiliser pour au moins 5 ans les carburants de la station pour une part significative des livraisons de marchandises à destination des 60 sites de l'enseigne dans la région (hypermarchés, Auchan Drives, Auchan Direct, Chronodrive, Auchan City).

En pratique, ce seront douze camions qui se ravitailleront chaque jour sur la station en utilisant du gaz naturel bio, effectuant un total de 2.160.000 kilomètres annuels soit 25 % des moyens réguliers utilisés pour les livraisons des sites Auchan dans les Hauts-de-France. De nouvelles stations de ce type verront le jour en France dans les prochains mois. L'ambition de la Direction Régionale Nord Approvisionnement et logistique d'Auchan Retail France étant de passer à 80 % de véhicules roulant au Bio GNV d'ici 2 ans, précise le communiqué d'Auchan Retail. *

> Une première au monde en France : une route solaire

Le 24 octobre dernier, la ministre de l'Environnement, Ségolène Royal a lancé, dans l'Orne, les travaux du revêtement routier photovoltaïque, dite « route solaire », à Tourouvre (61).

Le prototype de route solaire «Wattway», capable de capter l'énergie solaire et de produire de l'électricité, a été conçu par le groupe de BTP Colas, filiale de Bouygues, en partenariat avec le CEA Tech et l'Institut national de l'énergie solaire.

Il sera testé à Tourouvre sur une longueur d'un kilomètre et 2 m de large. Au total 2.800 m² de dalles photovoltaïques recouvriront la chaussée de la route départementale 5, sur laquelle circulent en moyenne 2.000 véhicules par jour.

Elle supportera le passage de tout type de véhicules, y compris des **poinds lourds**. Les dalles se posent directement sur les chaussées existantes.

La fin du chantier, qui a bénéficié d'une subvention publique de 5 millions d'euros, via le fonds de financement de la transition énergétique, est prévue le 10 décembre. Relié au réseau Enedis (ex-ERDF), il générera une production électrique de **17.963 kWh/jour**. Suffisant pour alimenter en électricité le mobilier urbain mais aussi des bâtiments, des commerces, des entreprises, d'une ville de 5.000 habitants, selon Colas.



Commission Nationale Spécialisée transport de conteneur, une réalité



Les transporteurs de conteneurs, adhérents à la FNTR des régions Bretagne, Languedoc, Loire, Normandie et PACA, se sont réunis le 28 septembre au siège parisien de la FNTR pour officialiser la création de la commission nationale spécialisée transport de conteneurs.

Des adhérents d'autres régions ont manifesté leur intérêt mais n'ont pu se déplacer. Nul doute qu'ils seront pré-

sents pour les prochaines réunions. L'objectif de cette première réunion était de partager les problématiques portuaires spécifiques auxquelles ces transporteurs doivent faire face, en termes de temps d'attente, de prise de rendez-vous, etc. Autant de sujets communs à tous qui feront, dans le cadre de cette commission et après avoir dégagé les priorités, l'objet de travaux.

Il ressort aussi de cette première réunion un besoin fort de définir un cadre professionnel régissant les relations entre les parties, et qui pourrait à l'avenir prendre la forme de conditions générales aboutissant à la création d'un contrat type transport de conteneur. Ce texte serait rédigé par et pour les professionnels.

Vous êtes intéressé par cette commission, faites-vous connaître auprès de la FNTR Nord : 03.20.66.89.89., fntrnord@fntrnord.com

L'internet des choses : Internet of Things (IoT), une solution optimisation

On parle trop souvent de l'Internet of Things (IoT) grand public en citant les montres et autres objets connectés comme une révolution alors que cela n'est pas encore le cas. En revanche, l'IoT a déjà eu un impact considérable sur le fonctionnement de nombreuses industries.

Les solutions IoT basiques étant utilisées dans la logistique depuis des années, c'est un secteur dans lequel il y a encore tout à faire. Par exemple, **FedEx** avait été la première société à proposer un suivi de colis pour faire face à la concurrence. De même, **Walmart** avait équipé ses palettes d'étiquettes RFID une dizaine d'années avant ses concurrents. Cela a permis à la société de réduire ses stocks excédentaires dans ses entrepôts et ainsi faire des économies.

Un colis peut être suivi à chaque étape de son voyage, mais il doit être scanné par des employés en passant par différents points. Pour faire de l'économie de main d'œuvre, des solutions intéressantes sont en train d'apparaître. **Un camion de livraison a la capacité d'agir en tant que lecteur en scannant automatiquement les étiquettes RFID, placées sur les colis ou sur les palettes.** L'employé n'a plus qu'à charger le véhicule. Toutes les données seront accessibles via le Cloud, ainsi que la position du véhicule et des informations sur la température.

Comme les colis, les palettes et les conteneurs équipés de puces RFID seront bientôt tous **capables de communiquer entre eux et avec l'infrastructure**, les entrepôts pourront suivre les stocks, les véhicules et autres équipements à travers le Cloud. Cela permettra d'automatiser l'actif et le suivi de la localisation. Ces automatisations seront bénéfiques pour les employés puisqu'ils ne seront plus physiquement sur certains lieux qui auraient pu nuire à leur santé ou à leur sécurité. Lorsque le GPS et les données de localisation RFID sont combinés avec d'autres capteurs de données provenant de voitures et de camions, la chaîne d'approvisionnement devient proactive.

Ces quelques cas d'usages de l'IoT dans la logistique permettront d'améliorer constamment l'efficacité des opérations des entreprises. Pour optimiser l'identification des problèmes en temps réel, les entreprises auront recours à différentes solutions IoT. *

> Demain, les règles de conception des entrepôts simplifiées ?

48 nouvelles mesures de simplification ont été présentées par le gouvernement le lundi 24 octobre.

Elles visent notamment à dynamiser l'aménagement et la construction. La mesure n°5 a retenu notre attention. Elle doit permettre l'assouplissement des règles de conception des entrepôts logistiques pour renforcer l'attractivité française. Finies les distances de séparation entre les rayons au millimètre près, la hauteur des étagères, la limitation de la taille des bâtiments ? Verdict au cours du premier semestre 2017...

Retrouvez l'ensemble de ces mesures :

http://www.simplifier-entreprise.fr/wp-content/uploads/2014/02/DP-simplification_nouvelles-mesures-entreprises-octobre2016.pdf

Les drones

► Vers une réglementation de l'utilisation des drones...

Dans l'article des Echos du 19 octobre dernier, le journaliste Bruno Trevidic rapporte qu' «une loi impose de nouvelles contraintes pour les drones de plus de 800 g, en contradiction avec le projet de règlement européen.» !

Le parlement vient de voter une loi, qui durcit sensiblement les règles d'utilisation des drones. La principale nouveauté est la fixation d'un seuil de masse de 800 grammes, au delà duquel le drone devrait être immatriculé et doté d'un dispositif de signalement sonore et lumineux, tandis que son utilisateur devra avoir suivi une formation de «télépilote». Le texte crée aussi un nouveau délit de survol d'une zone interdite «*par maladresse ou négligence*» pouvant valoir jusqu'à un an d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende.

Jusqu'à présent, la réglementation française établissait des différences, non pas en fonction des machines, mais de l'usage - loisir ou professionnel - qui en est fait.

Au final, 10 % à 20 % du parc actuel seraient concernés par cette loi à effet rétroactif, soit quelque 40.000 drones à modifier d'ici au 1er janvier 2019, précise le journaliste. Pourtant, le projet de réglementation européenne se porte sur l'usage. Il devrait être soumis aux députés européens l'an prochain pour une application dès 2018. Prendra-t-elle le pied sur la loi française ?

Retrouvez l'intégralité de l'article sur :

<http://www.lesechos.fr/industrie-services/air-defense/0211411217095-drones-la-france-durcit-les-regles-sans-attendre-leurope-2036330.php>

► Premier service mondial de livraison par drones au Rwanda

Le gouvernement rwandais va utiliser des drones pour effectuer jusqu'à 150 livraisons de sang par jour vers les 21 centres de transfusion situés dans la moitié ouest du Rwanda, indique Gilles Solard de Stratégie Logistique le 17 octobre dernier.

Le président du Rwanda, Paul Kagame, a lancé vendredi 14 octobre dernier le premier service mondial de livraison par drones, à l'occasion d'une cérémonie qui s'est tenue dans la région de Muhanga au centre du pays.

Les drones et les services de livraison seront opérés par Zipline, une société de robotique basée en Californie. Un partenariat international entre UPS, Gavi, l'Alliance du Vaccin et Zipline va permettre d'étendre ce service au-delà du transport de sang pour concerner également les médicaments et les vaccins.

Grâce aux drones, les centres hospitaliers de transfusion situés dans la moitié ouest du Rwanda pourront désormais passer leurs commandes urgentes au moyen d'un simple SMS. Les commandes seront reçues par les centres de distribution de Zipline situés dans la région Muhanga, où l'entreprise abrite une flotte de 15 drones. Chaque drone peut parcourir 150 km et transporter 1,5 kg de sang, une quantité suffisante pour sauver une vie.

Ces drones peuvent effectuer entre 50 et 150 vols par jour et ainsi desservir 21 centres de transfusion en moins de 30 minutes de vol. Ce travail au Rwanda est soutenu par Zipline, UPS et Gavi.

Retrouvez l'article : <http://strategieslogistique.com/150-vols-d-urgence-par-jour.6326>

Contacts AFTRAL en région :

Arras :

Z.I. Est – Rue Geiger
62000 ARRAS
Tél. 03 21 60 63 50
sylvie.travers@aftral.com

Calais :

14 boulevard des Alliés
621000 CALAIS
Tél. 03 28 21 24 17
eric.lemaire@aftral.com

Dunkerque :

Rue François-Noël Babeuf
59760 GRANDE-SYNTHE
Tél. 03 28 21 24 17
alexis.bourfe@aftral.com

Lille :

Rue Harald Stambach
52290 WASQUEHAL
Tél. 03 20 81 91 91
wasquehal@aftral.com

Dourges :

Campus Euralogistic
622 rue des Hauts de France
62110 HENIN BEAUMONT
Tél. 03 61 19 60 00
alain.posmyk@aftral.com

Valenciennes :

ZA de la Maladrie – 1, rue Coli
59121 PROUVY
Tél. 03 27 33 31 11
christine.fournier@aftral.com

et aussi :

N° indigo (0,15 € TTC/minute)

0 825 825 669

Formations

Vous trouverez ci-dessous extrait du calendrier des formations 2016 organisées par l'AFTRAL :

CONDUITE

FCO transport de marchandises – 5 jours :

- Wasquehal : 05 décembre – 19 décembre
- Prouvy : 05 décembre – 19 décembre
- Dunkerque : 19 décembre
- Dourges : 23 novembre – 07 décembre – 14 décembre

FIMO – 20 jours :

- Wasquehal : 21 novembre – 19 décembre
- Prouvy : 21 novembre – 19 décembre
- Dourges : 14 décembre

Théorie permis de conduire groupe lourd – 3 jours :

- Wasquehal : 08 décembre
- Prouvy : 19 novembre

MATIERES DANGEREUSES

Formation initiale de base - 3 jours :

- Wasquehal : 12 décembre
- Prouvy : 07 décembre
- Dunkerque : 21 novembre – 19 décembre
- Dourges : 23 novembre – 21 décembre

Recyclage formation de base – 2 jours :

- Wasquehal : 24 novembre – 19 décembre
- Prouvy : 21 novembre – 22 décembre
- Dunkerque : 05 décembre
- Dourges : 07 décembre

Spécialisation Citernes – 4 jours :

- Dourges : 26 novembre

Recyclage Citerne – option chimique ou gaz - 3 jours

- Prouvy : 23 novembre
- Dunkerque : 07 décembre

MANUTENTION -LEVAGE

Initiation CACES CARISTE, cat.1, 3 et 5 – 5 jours :

- Wasquehal : 12 décembre – 28 décembre
- Prouvy : 12 décembre
- Dunkerque : 28 novembre
- Dourges : 23 novembre – 30 novembre – 07 décembre – 14 décembre

Perfectionnement Cariste + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 3 jours :

- Wasquehal : 12 décembre
- Prouvy : 28 novembre – 12 décembre
- Dunkerque : 28 novembre
- Dourges : 23 novembre – 30 novembre – 07 décembre – 14 déc. – 21 déc.

Renouvellement CACES Cat.1, 3 et 5 – 2 jours :

- Wasquehal : 12 décembre
- Prouvy : 28 novembre – 12 décembre
- Dunkerque : 28 novembre
- Dourges : 23 novembre – 30 novembre – 07 déc. – 14 déc. – 21 déc.

INFO NORD

156, rue Léon Jouhaux
CS 20145
59447 WASQUEHAL CEDEX
Tél. 03 20 66 89 89
Fax : 03 20 98 47 36
Mel :
nordtransports
@nordtransports.com

Vous souhaitez en savoir un peu plus sur un article, avoir une information plus précise, faire paraître une information concernant votre entreprise ou une annonce ? N'hésitez pas à nous contacter : Rose-Marie FRANCOIS ou Marie-Dominique BEALLE.

Bodacc**JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

Bodacc du 6 novembre 2016

ANTOINE TRANSPORTS - 35 bis route de Nielles – 62380 LUMBRES

JUGEMENT D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

Bodacc du 27 octobre 2016

R.A.S. International - 395 rue de la Voyette - CRT – 59810 LESQUIN

DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Bodacc du 31 octobre 2016

COLME Transports - 13 Grand Place – 59630 BROUCKERQUE

Bodacc du 4 novembre 2016

TRANSPORTS BRUGGEMAN - PA des Six Marianne, 14 rue des Entrepreneurs – 59124 ESCAUDAIN

DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Bodacc du 31 octobre 2016

AUTO TRANSPORT NEUVILLOIS - Avenue Marc LEFRANCO, bâtiment Aéroval - ZI n° 2 – 59121 PROUVY

JUGEMENT DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Bodacc du 23 octobre 2016

- **SNTV Transports** - 21 place Montmorency – 59940 ESTAIRES
- **NORD ACTION Transports** - 22 rue des Foulons – 59270 BAILLEUL

Bodacc du 31 octobre 2016

RATEL SARL - ZA du Moulin – 59193 ERQUINGHEM-LYS

Bodacc du 02 novembre 2016

GROOM SERVICE - 26 rue de Montaigu – 62360 HESDIGNEUL-LES-BOULOGNE

LISTE DES CREANCES NEES APRES LE JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Bodacc du 12 octobre 2016

TRANS-BUREAUX - 17 rue de Tournai – 59119 WAZIERS

RADIATIONS

Bodacc du 18 octobre 2016

NOVELLE Yves - 1260 route de Bergues - 59470 WORMHOUT

Bodacc du 31 octobre 2016

DELMOTTE JACQUES - 60 rue de la Libération – 59242 GENECH

CREATIONS

Bodacc du 25 octobre 2016

PALM & CHARLET Sarl - 33 rue de Saint-Léger – 62128 CROISILLES

Bodacc du 04 novembre 2016

GV TRANSPORT - 18 Rue du Château – 62560 SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM